

Dispositif

« CP dédoublés »

PROFIL DU POSTE

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, les classes de CP des écoles situées en REP sont dédoublées à la rentrée 2018.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est "100% de réussite en CP" : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui. La bonne maîtrise de ces savoirs fondamentaux est la condition d'une scolarité réussie et de la formation d'un citoyen libre et responsable. C'est une exigence républicaine, pour que les Français retrouvent confiance en leur École.

Le dispositif "CP dédoublés en REP" se traduit par le dédoublement des classes de CP et le redéploiement de postes dans les écoles élémentaires des réseaux J. Verne de Carcassonne et G. Brassens de Narbonne.

Réduire les effectifs des classes n'est pas le seul critère de réussite du dispositif. La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire. L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite. Non seulement il s'agit de donner du sens aux apprentissages, mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité. Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages.

MISSIONS ET FONCTIONS

L'enseignant d'un CP dédoublé est un enseignant qui exerce ses missions au sein de l'équipe de l'école. Son action s'inscrit dans le cadre du projet d'école. Il doit :

- Contribuer à l'acquisition par chaque élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- Participer à la mise en place d'actions de prévention, de repérage et de remédiation de la difficulté scolaire,
- Posséder une expertise pédagogique en particulier dans le domaine des processus d'apprentissage de la lecture.

COMPETENCES :

- Aptitude au travail d'équipe, capacités relationnelles, capacité à travailler en partenariat,
- Adaptabilité,
- Motivation à enseigner en REP,
- Sens des responsabilités et des initiatives.

La participation au mouvement est obligatoire.

Recueil des candidatures :

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard le **5 avril 2018** la fiche de candidature ci-dessous dûment remplie accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV à leur IEN de circonscription, avec copie à l'adresse suivante : diper11@ac-montpellier.fr

Sont dispensés d'entretien l'enseignant chargé d'une classe de CP (ou classe multiniveaux comprenant un CP), depuis au moins septembre 2016 ou MSUP actuellement à TPD dans une autre école que celle du poste sollicité. Les candidats ayant obtenu un avis favorable pour intégrer le vivier (avec ou sans entretien), seront classés selon les critères détaillés p 35 de la circulaire du mouvement intra 2018 puis départagés au barème en cas d'égalité sur un même niveau de priorité.